

Tribune libre

Toute et tous solidaires avec les Goodyears !
Rdv au tribunal de Nanterre le 30 mars (22.03)

(front syndical de classe)

Source : <http://www.courrier-picard.fr/courrier/Actualites/Info-regionale/Combat-judiciaire-inedit-pour-la-La-CGT-Goodyear>

Initiative inédite lancée par un syndicat, la CGT de Goodyear Amiens-Nord, qui conteste depuis trois ans la restructuration de l'usine, a demandé la nomination d'un administrateur provisoire face au «démantèlement» de la filiale française.

L'audience est prévue le 30 mars à 14 heures devant le tribunal de commerce de Nanterre.

La CGT, qui mène cette action aux côtés du comité central d'entreprise (CCE) de Goodyear Dunlop Tires France, appelle les salariés à un rassemblement ce jour-là devant le tribunal pour dire «stop aux délocalisations et à la casse sociale».

La direction a déjà annoncé qu'elle apporterait au tribunal «les éléments qui démontreront la bonne gestion» de l'entreprise. La nomination d'un administrateur est «une mesure extrêmement rare, en cas de péril de l'entreprise, ce qui n'est pas le cas» ici, a souligné une porte-parole.

« Totalemment inédit »

Mais l'avocat de la CGT et du CCE, Fiodor Rilov, s'appuie sur un arrêt de la cour d'appel de Paris remontant à 1965, concernant l'entreprise Fruehauf France (construction de remorques), à laquelle sa société mère américaine avait ordonné de rompre un contrat avec la République populaire de Chine, ce qui mettait la filiale française en péril. Un administrateur provisoire avait été nommé avant même sa paralysie.

Ce recours est «totalemment inédit» de par ses initiateurs et au vu du contexte : «il s'agit d'essayer de freiner un processus qui vise délibérément à une dislocation de l'entreprise», **selon Me Rilov, qui affirme que «la production a été vidée» et que «les salariés ont été mis dans une situation intenable».**

La direction française doit être «remplacée par un administrateur provisoire chargé de gérer la société dans l'intérêt de tous ceux qui y participent», a-t-il expliqué mercredi à l'Assemblée nationale aux côtés d'une quarantaine de salariés de l'usine de pneumatiques d'Amiens-Nord. Le responsable CGT, Mickaël Secrétaire CGT Goodyear, estime que «le groupe peut maintenir l'emploi et le site», malgré la crise dans l'automobile qui affecte particulièrement les sous-traitants.

L'américain Goodyear a creusé en 2009 ses pertes nettes, qui ont atteint 375 millions de dollars, et annoncé que les économies allaient se poursuivre, après le sacrifice de 5.700 emplois l'an dernier soit 7,5% des effectifs.

«Le gouvernement peut faire pression sur le groupe»

La CGT d'Amiens-Nord, qui se présente comme «un village gaulois résistant à Rome et son Empire», refuse à ce stade de négocier des indemnités de départ comme les salariés de l'usine voisine de Continental à Clairoux qui a fermé début 2010.

Le député communiste dissident de la Somme Maxime Gremetz, qui la soutient, a estimé que «le gouvernement peut faire une pression sur le groupe», à la veille d'annonces de Nicolas Sarkozy en faveur de l'industrie.

Goodyear Dunlop emploie en France quelque 3.500 personnes.

Le dernier épisode judiciaire concernant le plan de restructuration de l'usine d'Amiens-Nord, prévoyant 820 suppressions d'emplois, date seulement du 27 janvier, avec un arrêt de la cour d'appel de Versailles qui a confirmé la suspension du plan.

Lors de l'annonce du plan, en mai 2009, la direction avait mis en avant le refus de la CGT, majoritaire, d'accepter en juillet 2008 «un plan de modernisation» et «une nouvelle organisation du travail».

Le plan social est deux fois supérieur à une précédente restructuration qui avait également été contestée en justice et que la direction avait abandonnée au profit d'un plan plus important en raison de la crise économique.

La CGT prépare deux autres recours en justice, l'un sur des conditions de travail «ahurissantes», l'autre pour obtenir le retour de volumes de production.

JOURNEE DU 30 MARS 2010

Vous êtes très nombreux à attendre les modalités pratiques du déroulement de la journée d'action du 30 mars 2010.

La CGT réunie ce jour en réunion de bureau à pris les dispositions suivantes :

Ø Rassemblement sur le parking usine dès 5.00 heures du matin.

Comme vous nous l'avez souvent signalé, ce sont souvent les mêmes qui se mobilisent et pendant que nous sommes à Paris pour défendre l'emploi de tous les Goodyear, certains souvent les mêmes travaillent.

Nous avons donc décidé de bloquer le site dès 5.00 heures le 30 Mars 2010, nous devons être très nombreux dès 5.00 heures, les élus CGT y seront présents avec camion SONO.

Ø Grève de 25.00 heures :

Afin de permettre au plus grand nombre d'être présents dès 5.00 heures, la CGT dépose un préavis de grève qui va du mardi 30 Mars 2010 5.00 heures au Mercredi 31 Mars 6.00 heures.

Ø Déplacement vers le tribunal de NANTERRE :

Les salariés de l'équipe 60 qui sont de nuit se doivent pour autant être à nos cotés et donc afin de leur permettre de venir avec nous sans risquer pour leur sécurité car ils auront travaillé de 22.00 à 5.00 heures, nous mettrons à leur disposition des cars.

Pour les salariés de l'équipe 60, les élus passeront dès lundi prochain afin de prendre les noms et inscriptions de ceux qui doivent venir c'est-à-dire TOUS les gars de la 60 !!!!

Cette mesure de déplacement en cars, ne concerne que les salariés de la 60 car ils sont de nuit !!!!!

Pour les autres salariés :

Le déplacement se fera en covoiturage, les gars qui prendront leur véhicule seront indemnisés à hauteur de 50 Euros par voiture, pour obtenir cette indemnisation le propriétaire du véhicule devra :

Ø Transporter 3 de ces collègues.

Ø Faire une copie de la carte grise du véhicule.

Ø Remplir le document qui sera à prendre le 30 Mars auprès des élus CGT.

Ø Se présenter avec ces documents au comité d'établissement qui est en charge du budget du comité de lutte.

Toute autre organisation syndical qui voudrai se joindre au cortège serait régit par les mêmes règles et mêmes droits !!!!

Ø Prise de parole de nos avocats :

Nous serons attendus à 10.30 heures devant le tribunal par nos avocats, ils feront une prise de parole afin de vous expliquer techniquement le contenu de ce nouveau jugement et répondre à vos questions.

Ø Repas pour le 30 Mars 2010 :

Nous sommes en contact avec la FNIC celle-ci doit nous apporter une réponse sur l'organisation d'un barbecue, sur ce point nous vous ferons un courrier spécifique.

Ø Appel aux autres salariés du groupe et externes au groupe :

La CGT Goodyear vous informe que des salariés de Dunlop MONTLUCON et RIOM seront à nos cotés.

De même, nous appelons les autres entreprises en lutte à nous rejoindre, ainsi que les politiques régionaux, départementaux et locaux, l'avenir de notre site ce jouera en partie le 30 Mars 2010 !!!!

Ø Itinéraire pour aller au tribunal :

La CGT mettra devant le camion sono qui servira à ouvrir la route au cortège, 3 voitures avec des élus CGT fermeront le cortège.

Ø Force de l'ordre :

Nul doute que nous allons être attendus par les forces de l'ordre, comme nous l'avons constaté lundi 08 Mars avec les TOTAL, il y avait plus de CRS que de manifestants !!!

Nous allons le 30 Mars 2010 demander à un ou une juge de nommer un administrateur, nous n'y allons pas pour nous confronter avec les CRS ou autres forces de l'ordre.

Nos avocats insistent sur le fait que des débordements flingueraiet purement et simplement notre possibilité à obtenir un jugement favorable !!!

La CGT Goodyear n'acceptera aucune provocation des forces de l'ordre, comme nous l'avons vécu à RUEIL MALMAISON devant le siège, le préfet des hauts de seine doit donc prendre toutes les dispositions pour éviter des provocations dans les rangs des forces de l'ordre. Nous indiquons aussi clairement que le règlement que nous avons mis en place pour les déplacements reste de mise et s'applique à tous !!!

Le 30 Mars 2010 est une étape importante pour nos emplois, les Goodyear doivent être mobilisés et pas que les ouvriers et quelques agents de maîtrise, ce sont bien souvent les mêmes qui se bougent le cul, mais au final et depuis 3 ans ce sont tous les salariés qui ont obtenu gain de cause grâce à la mobilisation !!!!

Il ne faut pas attendre que les autres fassent, ou même se féliciter des jugements, il faut au contraire prendre son destin en main, si depuis 3 ans nous avons gagné c'est par la mobilisation, il faut donc l'amplifier !!!

RENDEZ VOUS DES 5.00 HEURES LE 30 MARS

POUR ENSUITE SE RENDRE AU TRIBUNAL DE NANTERRE

LE 30 MARS POUR MOI, MA FAMILLE, JE M'ENGAGE

LE 30 MARS USINE MORTE

TOUS ENSEMBLE NOUS REUSSIRONS

VOTRE SYNDICAT, VOS ELUS CGT

<http://www.cgt-goodyear-nord.fr/index.php?news/2010/03/12/573-le-30-mars-2010-soyons-toutes-et-tous-a-nanterre>